

EXTRAIT DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Attention, les informations de ce document ne constituent pas les conditions générales de vente de l'Office de tourisme dans leur intégralité.

Les conditions générales de ventes détaillées sont disponibles sur demande auprès de Clermont Auvergne Tourisme.

Le Client est tenu de prendre connaissance préalablement à la passation de toute commande et/ou à la conclusion du contrat des conditions générales et particulières de vente pour les groupes (CGV et CPV) et de toutes les informations listées à l'article L. 221-5 du code de la consommation ainsi qu'à l'article R. 211-4 du code du tourisme et du formulaire standard d'information prévu par l'arrêté du 1^{er} mars 2018.

Prix : Le prix définitif des prestations est annoncé en euros, toutes taxes comprises (TTC) et comprend toutes les prestations indiquées au contrat. Toutefois, dans certains cas, des frais supplémentaires peuvent être payés directement sur place auprès du prestataire, notamment les taxes locales telles la taxe de séjour dans le cas d'une location saisonnière.

Il ne comprend pas l'éventuel autocar avec chauffeur et l'hôtel du chauffeur que le groupe pourrait souhaiter réserver en supplément.

Dans le cas où un guide ne pourrait être ramené sur son lieu d'origine par le groupe, ce qui est obligatoire après la prestation, le prix ne comprend pas les frais de réacheminement du guide.

Les prix comprennent la location de chambre et le petit déjeuner ou demi-pension ou la pension complète. Lorsqu'un client occupe seul une chambre prévue pour loger deux personnes, il lui est facturé un supplément dénommé : supplément chambre individuelle et indiqué au contrat.

Modalités de paiement : Le prix est payable selon l'échéancier figurant au contrat soit généralement avec versement d'un **acompte de 30%** à la réservation. Le solde doit être versé au plus tard 1 mois avant le début des prestations. Pour les réservations tardives (moins de trente jours avant le début de la prestation), la totalité du prix sera exigible à la réservation.

Réservation : La réservation d'une prestation ou d'un séjour peut être effectuée par mail, par téléphone ou au comptoir de l'Office de tourisme.

Nombre de personnes : Dans tous les cas, les prestations touristiques, excursions ou séjours sont établis pour un certain nombre de personnes, dans les conditions indiquées au contrat (selon l'effectif précisé dans le contrat). Toute modification de la taille du groupe devra être immédiatement portée à la connaissance de l'Office de tourisme, au plus tard 30 jours avant le début de la prestation.

En cas de dépassement du nombre de personnes prévu au contrat, toute réservation supplémentaire sera soumise à l'autorisation préalable et écrite de l'Office de tourisme et ne sera accordée que sous réserve de capacité et disponibilité. L'Office de tourisme procédera, le cas échéant à une facturation complémentaire correspondant au nombre de personnes supplémentaires participantes.

Rétractation : Le Client ne bénéficie d'aucun droit de rétractation en application de l'article L.221-28 du Code de la consommation.

Résiliation : Le Client a la possibilité de résilier le contrat à tout moment, avant le début de la prestation. L'Office de Tourisme métropolitain pourra alors demander au Client de payer des frais de résiliation, selon l'échéancier suivant :

% du prix total retenu suivant la date d'annulation :

30 jours avant le début du séjour : 10%

Entre 30 et 15 jours avant le début du séjour : 50%

Moins de 15 jours avant le début du séjour : 100%

Ces frais de résolution ne seront pas dus si le contrat est résilié à la suite de circonstances exceptionnelles et inévitables.

Responsabilité de l'Office : L'Office de Tourisme métropolitain est responsable de plein droit des prestations touristiques contractées conformément à ce qui est prévu dans ses CGV.

Clermont Auvergne Tourisme

Société publique locale enregistrée au RCS de Clermont-Ferrand sous le n°823 951 876 000 23

64-66 avenue de l'Union soviétique, Hôtel d'agglomération, BP 231, 63000 Clermont-Ferrand

Immatriculation ATOUT France : IMO 63170004

Garant financier : APST, 15 avenue Carnot, 75017 Paris et assureur RC professionnelle : GENERALI, 2 rue Pillet Will, 75009 Paris